



# CHOISIR AIG !

## DOMMAGES & RISQUES TECHNIQUES

AIG propose des solutions d'assurance adaptées pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients. Vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, les points forts de nos solutions ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.

UNE CAPACITÉ\*  
JUSQU'À

500m €

### Nos cibles privilégiées :

 Ensemble immobilier professionnel

 Infrastructure

 Hôtellerie haut de gamme

 Aéroports

 Investissement public (Construction)

- Dommages : Entreprises dont la valeur des biens à assurer est supérieure à 100 millions €
- PACK Tous Risques Chantier : Chantiers de 500 000 € à 10 millions €, et d'une durée maximum de 24 mois

### PACK Tous Risques Chantier

Couverture des risques de dommages à l'ouvrage en cours de construction et de responsabilités survenant pendant la période des travaux jusqu'à la réception de l'ouvrage.

### Nos points forts :



#### Ingénierie

- Plusieurs centaines d'ingénieurs à travers le monde, spécialisés par industrie et secteur d'activités.
- Ils travaillent en étroite collaboration avec les clients pour leur apporter des services de prévention adaptés à leurs besoins.



#### La gestion des sinistres

- Des gestionnaires sinistres spécialisés par secteur d'activités, maîtrisant les spécialités locales dans le cadre des programmes internationaux.
- Indemnisation rapide : Avance sous 7 jours de 50% du montant approuvé des dommages matériels, des réparations et opérations de nettoyage ainsi que des frais supplémentaires pour préserver la trésorerie du client.



#### Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.

### Vos contacts :

**Eric Duplantier**  
Directeur Dommages & Risques Techniques  
eric.duplantier@aig.com

**Isabelle Berson**  
Souscripteur  
isabelle.berson@aig.com

**Arthur Caugnon**  
Souscripteur (Lyon)  
arthur.caugnon@aig.com

**Olivier Cornille**  
Souscripteur  
olivier.cornille@aig.com

**Stéphane Fortin**  
Souscripteur Construction & Risques techniques (TRC - TRME)  
stephane.fortin@aig.com

**Mireille Moreno**  
Souscripteur  
mireille.moreno@aig.com

**Christine Rousselon-Boutet**  
Souscripteur  
christine.rousselon@aig.com

**Laurent Simo**  
Souscripteur  
laurent.simo@aig.com

\* Capacité : chiffres à titre indicatif uniquement - chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques.

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com/fr](http://www.aig.com/fr).

AIG Europe SA - compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.  
Succursale pour la France : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 - Facsimile : +331.49.02.44.04.